

## Sikament® 686

### Adjuvant réducteur d'eau de moyenne et grande portée

Construction

**Description** Le Sikament® 686 est un adjuvant réducteur d'eau de grande portée utilisant la technologie ViscoCrete® de Sika. Sa formule unique est basée sur la technologie polycarboxylate.

**Domaines d'application**

- Le Sikament® 686 est recommandé pour la production de bétons haute résistance, dans toutes les applications nécessitant une haute plasticité et une augmentation de la résistance initiale et ultime.
- L'action superplastifiante du Sikament® 686 procure une excellente ouvrabilité à un faible ratio eau/ciment.

**Avantages**

- **Applications de réduction d'eau de grande portée:** Lorsque l'adjuvant est utilisé comme réducteur d'eau de grande portée, on pourra atteindre une réduction d'eau jusqu'à 30 %. L'action superplastifiante produit un béton fluide, à haut affaissement, qui maintient son ouvrabilité et peut être mis en place avec un minimum de vibration et cela même à des ratios eau/ciment très bas. L'action dispersante du Sikament® 686 maximise l'efficacité hydratante du ciment et améliore la résistance à la compression initiale et ultime du béton.
- **Applications de réduction d'eau de moyenne portée :** À plus bas dosage, le Sikament® 686 peut être utilisé comme agent économique de réduction d'eau de moyenne portée ou simplement comme adjuvant réducteur d'eau pour la production de béton conventionnel. Lorsqu'il est utilisé comme adjuvant réducteur d'eau de moyenne portée, la réduction d'eau pourra atteindre 15 %. Cette utilisation est idéale pour des bétons à faible teneur en liant ou des bétons contenant des cendres volantes. Le Sikament® 686 améliorera l'ouvrabilité et la finition.

L'action combinée de réduction d'eau et de superplastifiant du Sikament® 686 procure au béton les avantages suivants:

- Une atteinte rapide à la résistance initiale et ultime pour un béton économique de grande résistance et une accélération de sa mise en service.
- Une plus grande résistance initiale permettant un décoffrage plus rapide et une utilisation plus efficace des coffrages pour les producteurs de béton préfabriqué.
- Une amélioration de l'affaissement qui augmentera l'ouvrabilité et réduira les coûts de main-d'œuvre.
- Un débit d'écoulement qui facilite le pompage et réduit le besoin de vibration.
- Un béton de densité accrue diminuant la perméabilité et augmentant sa durabilité.

Le Sikament® 686 ne contient aucun chlorure de calcium ou tout autres chlorures ajoutés, n'amorcera ni ne répendra la rouille aux armatures d'acier présentes dans le béton.

- Agréé par le Ministère des Transports du Québec.

**Normes** Le Sikament® 686 répond aux normes ASTM C494 Types A et F.

#### Caractéristiques

<b>Conditionnement</b>	Fût de 205 L (54 gal US) GRV de 1040 L (275 gal US) En vrac
<b>Couleur et aspect</b>	Liquide brun
<b>Conservation et entreposage</b>	1 an lorsqu'entreposé dans un endroit sec, à des températures se situant entre 5 - 27 °C (40 - 80 °F). Entreposer à des températures de plus de 5 °C (40 °F). En cas de gel, dégeler et agiter jusqu'à ce que le produit retrouve son état initial. Protéger des rayons directs du soleil.
<b>Propriétés</b>	
<b>Densité relative</b>	Environ 1.05

#### Mode d'emploi

##### Dosage

Les dosages varieront selon les matériaux utilisés, les conditions ambiantes et les besoins spécifiques de chaque projet.

Pour des applications générales de bétonnage, Sika recommande un dosage de 195 - 780 mL/100 kg de matériel cimentaire. Si une réduction d'eau plus élevée est nécessaire, le dosage recommandé sera de 1170 mL/100 kg de produit cimentaire. Dans ce cas le temps de prise pourrait être retardé. Des dosages autres que ceux recommandés ici peuvent être nécessaires lorsque l'utilisation de matériaux spécifiques tels que la microsilice est requise, lorsque l'on rencontre des conditions ambiantes extrêmes ou lorsque des conditions de projet nécessitent une attention particulière. Dans ce cas, contacter votre représentant technique des ventes Sika Canada pour plus d'informations.

Sika®

## Malaxage

Pour obtenir les meilleurs résultats superplastifiants, le Sikament® 686 devra être ajouté directement au béton fraîchement mélangé dans le malaxeur ou à la fin du cycle de gâchage. Le Sikament® 686 peut être également distribué dans le mélange lors de l'ajout habituel des adjuvants au moment du gâchage ou ajouté au béton de la bétonnière à l'usine ou sur le chantier.

Afin d'obtenir l'effet superplastifiant maximal, il est recommandé, une fois Sikament® 686 ajouté au béton, de mélanger les matériaux pour 60 à 90 révolutions dans le malaxeur ou la bétonnière.

**Associé à d'autres adjuvants:** Le Sikament® 686 est un adjuvant de haute efficacité pouvant être utilisé individuellement ou en association avec d'autres adjuvants du système Sika. Utilisé en combinaison avec certain réducteur d'eau de grande portée Sikament®, il est possible que les propriétés plastifiantes du béton frais soient affectées. Contacter votre représentant des ventes techniques Sika Canada pour de plus amples informations.

**Associé à la microsilice:** Le Sikament® 686 est particulièrement bien adapté pour l'utilisation avec la microsilice étant donné sa capacité supérieure de réduction d'eau.

## Nettoyage

Porter les équipements de protection individuelle appropriés (lunettes/gants/vêtements résistants aux produits chimiques). En évitant tout contact direct, retirer tout déversement ou excédent de produit et le placer dans un contenant hermétique. Éliminer en conformité des lois environnementales applicables.

## Santé et sécurité

Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter **les fiches signalétiques les plus récentes** du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à [www.sika.ca](http://www.sika.ca).



### Sika Canada Inc.

**Siège social**  
601, avenue Delmar  
Pointe-Claire, Québec  
H9R 4A9

Autres sites  
**Toronto**  
**Edmonton**  
**Vancouver**

**1-800-933-SIKA**  
**[www.sika.ca](http://www.sika.ca)**

Une compagnie certifiée ISO 9001  
Pointe-Claire : SME certifié ISO 14001